



COUNCIL OF EUROPE    CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 12 Octobre 2010  
[pa11f\_2010.doc]

**T-PVS/PA (2010) 11**

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE  
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

**GROUPE D'EXPERTS ZONES PROTÉGÉES ET RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES  
2<sup>E</sup> RÉUNION  
STRASBOURG, 14 – 15 SEPTEMBRE 2010  
SALLE 8, PALAIS DE L'EUROPE,**

---ooOoo---

**RAPPORT**

*Document établi par la  
Direction de la Culture et du Patrimoine culturel et naturel*

---

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.  
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.*

### Table des matières

Strasbourg, 12 Octobre 2010	<b>T-PVS/PA (2010) 11</b>	- 1 -
<b>GROUPE D'EXPERTS ZONES PROTÉGÉES ET RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES</b>		- 1 -
<b>2E RÉUNION</b>		- 1 -
<b>STRASBOURG, 14 – 15 SEPTEMBRE 2010</b>		- 1 -
<b>SALLE 8, PALAIS DE L'EUROPE,</b>		- 1 -
1.	Ouverture de la réunion	- 4 -
2.	Adoption de l'ordre du jour de la 2e réunion du Groupe d'experts	- 4 -
3.	Décisions de la 29e réunion du Comité permanent de la Convention de Berne – Protection des habitats naturels	- 4 -
4.	Etat d'avancement de la mise en œuvre du Réseau Emerald : Phase I	- 5 -
5.	Etat d'avancement de la mise en œuvre du Réseau Emerald : amorcer la phase II	- 8 -
6.	Réseaux écologiques et zones protégées dans d'autres fora	- 11 -
7.	Mettre en œuvre le réseau écologique paneuropéen : les instruments juridiques, les bonnes pratiques et les défis pour le futur	- 12 -
8.	Etat d'avancement du REP : suivi national et sous-régional	- 14 -
9.	Coopération transfrontalière pour la mise en œuvre du REP	- 14 -
10.	Travaux futurs du Groupe d'experts	- 14 -
11.	Divers	- 14 -
12.	Clôture de la réunion	- 15 -
<b>LIST OF PARTICIPANTS 2010 / LISTE DES PARTICIPANTS 2010</b>		- 16 -
<b>Strasbourg, 14-15 September 2010</b>		- 16 -
<b>Room 8/salle 8</b>		- 16 -

Les 14 et 15 septembre 2010, le Groupe d'experts Zones protégées et réseaux écologiques a tenu sa 2e réunion à Strasbourg.

Conformément à ses conclusions, le Comité permanent est invité à :

- prendre note du présent rapport ;
- prendre acte plus particulièrement de la Déclaration « Agir ensemble pour la biodiversité » et saluer le travail commun des différents organes du Conseil de l'Europe dans les domaines de la biodiversité, des zones protégées et du changement climatique ;
- se féliciter du travail de qualité sur les réseaux écologiques réalisé conjointement par le Conseil de l'Europe et l'AEE et soutenir la volonté de l'AEE et du CTE/DB de procéder aux futures mises à jour du système de classification EUNIS à la lumière des avancées dans le cadre du Réseau Emerald ;
- prendre note de la nouvelle carte des régions biogéographiques ;
- adopter la traduction de la Résolution 4(1996) du système de classification des habitats paléarctiques dans celui de l'EUNIS ;
- adopter le projet de calendrier 2011-2020 pour la mise en œuvre du Réseau Emerald de zones d'intérêt spécial pour la conservation ;
- adopter les critères proposés pour l'évaluation des listes nationales de propositions de zones d'intérêt spécial pour la conservation, ainsi que la procédure pour l'analyse et la validation des sites proposés ;
- instaurer le statut de « sites candidats officiels » pour les propositions de sites Emerald soumises au Secrétariat ;
- adopter le projet de fiche d'information sur les propositions d'espèces et d'habitats à intégrer dans les annexes et résolutions de la Convention de Berne.

## **1. Ouverture de la réunion**

M. Jacques Stein, Vice-Président du Groupe d'experts, ouvre la réunion et accueille chaleureusement les participants (liste à l'annexe I) en leur souhaitant une réunion très fructueuse. M. Stein excuse l'absence de la Présidente, Mme Maka Tsereteli, dans l'incapacité d'assister à la réunion pour cause d'obligations imprévues.

M. Eladio Fernández Galiano, Chef de l'Unité de la diversité biologique, fait part de l'importante rotation de personnel intervenue au sein de l'Unité. Mme Ivana d'Alessandro a endossé la responsabilité du Secrétariat de la Convention de Berne qu'assumait Mme Carolina Lasén Diaz, tandis que Mlle Iva Obretenova a rejoint l'Unité de la diversité biologique et sera dorénavant l'administratrice responsable des zones protégées et des réseaux écologiques. M. Eladio Fernández Galiano présente également Mlle Daria Cherepanova, récemment recrutée pour assurer la communication au sujet des activités liées à la Convention de Berne.

## **2. Adoption de l'ordre du jour de la 2e réunion du Groupe d'experts**

### ***Document pour adoption***

*T-PVS/PA (2010) 01F – Projet d'ordre du jour*

Le Secrétariat présente l'ordre du jour, y compris les quelques modifications mineures apportées en dernière minute à l'ordre des présentations. Le Groupe d'experts adopte l'ordre du jour tel qu'amendé (annexe II).

M. Eladio Fernández Galiano présente le contexte dans lequel se sont déroulés les débats et tient à rappeler aux membres du Groupe d'experts que l'objectif 2010 pour la biodiversité n'a pas été atteint. La prochaine Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique, qui se déroulera du 18 au 29 octobre 2010 au Japon, sera l'occasion d'examiner l'objectif et la stratégie en matière de biodiversité au-delà de 2010. Il insiste sur le fait que le Comité permanent de la Convention de Berne et le Groupe d'experts devront accorder une attention toute particulière à la COP10, et plus concrètement au programme de travail du CBD sur les sites protégés (Programme of Work on Protected Areas, PoWPA). Le Réseau Émeraude des zones d'intérêt spécial pour la conservation contribuera par conséquent à la mise en œuvre régionale du PoWPA du CBD.

## **3. Décisions de la 29e réunion du Comité permanent de la Convention de Berne – Protection des habitats naturels**

### ***Documents pour information***

*T-PVS (2010) 4F – Extrait du rapport de la 29<sup>e</sup> réunion du Comité permanent*

*T-PVS (2009) 15F – Rapport de la 1<sup>re</sup> réunion du Groupe d'experts des zones protégées et des réseaux écologiques, septembre 2009, Strasbourg*

Le Secrétariat présente brièvement les décisions de la 29<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de la Convention de Berne concernant les travaux de ce Groupe d'experts. Le Comité permanent salue les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Réseau Émeraude (avancées dans le cadre du projet conjoint CoE/UE en Europe centrale et orientale, du projet pilote au Maroc et des projets nationaux en Suisse et en Norvège). L'objectif fixé par la Déclaration de Berne est de terminer la mise en place du Réseau Émeraude d'ici 2020. Le Groupe d'experts est invité à élaborer, en relation avec cet objectif, une série de propositions que le Comité permanent adoptera également

cette année. Le Comité permanent accueille en outre favorablement l'offre de coopération soumise par l'AEE, sur la base d'un plan quinquennal de mise en œuvre et dans une perspective à moyen terme.

#### **4. Etat d'avancement de la mise en œuvre du Réseau Emeraude : Phase I**

##### **4.1. Etat des lieux du programme conjoint Conseil de l'Europe/Union européenne pour la mise en œuvre du Réseau Emeraude dans le sud-Caucase et en Europe centrale et orientale**

###### *Documents pour information*

*T-PVS (2010) 5F – Mise en place du réseau Emeraude, Synthèse du processus de création et rapport d'étape*

*T-PVS (2009) 8Frev – Le Réseau Emeraude. Réseau européen de zones d'intérêt spécial pour la conservation. Document d'information*

*T-PVS/PA (2010) 6rev – State of Progress of the UE/CoE Joint Programme on the setting-up of the Emerald Network in 7 ENPI countries (anglais seulement)*

Le Secrétariat informe les membres du Groupe que le premier document, T-PVS (2010) 5F, est censé être actualisé et présenté chaque année pour information sur les progrès réalisés. En revanche, le deuxième document (T-PVS (2009) 8Frev), qui présente les origines du Réseau Emeraude, sa genèse et son cadre juridique, ne fera pas l'objet de révision régulière. Le troisième document, T-PVS/PA (2010) 6 rev, expose les avancées dans le cadre du projet conjoint sur la mise en œuvre du Réseau Emeraude dans les sept pays IEVP (Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldova, Fédération de Russie et Ukraine). Le programme de séminaires nationaux et sous-régionaux a été rempli comme prévu, tout comme les divers engagements contractuels dans le cadre du projet conjoint. Le calendrier concernant la remise de données par les sept pays ciblés est rappelé. Pour assurer la visibilité du projet, une fiche descriptive sera incluse dans une brochure spéciale qui sera présentée à la Commission européenne lors de la COP10.

M. Marc Roekaerts, consultant, présente plus en détail les progrès accomplis dans le cadre du projet conjoint. En relation avec la Phase I du Réseau Emeraude dans la région concernée par la PEV, le consultant souligne que des sites Emeraude potentiels ont été sélectionnés par tous les pays cibles et qu'ils sont répartis de façon équilibrée sur les régions biogéographiques. Des données de géolocalisation ont également été produites pour les sites de même que pour les habitats et les espèces. La nécessité d'actualiser la Résolution 4(1996) qui liste les habitats naturels menacés nécessitant des mesures de conservation spécifique est apparue lors de la mise en œuvre du projet. En effet, sept pays ont produit des données significatives relativement à des espèces qui ne sont incluses ni dans la Convention de Berne ni dans l'Annexe I de la Directive Habitats de l'UE ; cela représente plus de 2000 fichiers sur 750 espèces et habitats. Le calendrier de remise des données pour 2010 et 2011 a également été présenté, indiquant que le dernier délai, pour l'ensemble des données, est fixé au mois de novembre 2011.

M. Aleksei Lotman, Président de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, interroge l'expert sur la façon dont se prend la décision quant à la suffisance/l'insuffisance des données en relation au début du processus d'évaluation des propositions de sites Emeraude. M. Roekaerts explique que les diverses phases de l'établissement du Réseau Emeraude sont très claires et que, dans le cadre des projets pilotes, de même que dans le projet conjoint, ces phases sont respectées. Il rappelle

que la Phase I ne consiste pas seulement en la fourniture d'une liste de propositions de sites Emeraude. Les données fournies doivent être évaluées du point de vue de leur clarté et du nombre d'espèces et d'habitats inclus. L'évaluation scientifique des données relève de la Phase II du processus. Pour l'instant, il a été convenu de ne pas procéder à l'évaluation scientifique des données tant que les pays n'ont pas produit une base de données contenant au moins 80 % des sites Emeraude potentiels. Il a été estimé que ce pourcentage était le minimum requis pour une évaluation permettant réellement la prise en considération de l'objectif ultime du Réseau Emeraude, à savoir la survie à long terme des espèces et des habitats.

#### **4.2. Résultats du premier projet pilote pour la mise en œuvre du Réseau Emeraude au Maroc**

##### ***Documents pour information***

*T-PVS (2010) 7F – Désignation de sites pilotes pour le Royaume du Maroc. Rapport du Gouvernement*

Mme Hayat Mesbah, Chef du Service de la conservation de la flore et de la faune sauvages relevant du Haut Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la diversification, prend la parole pour présenter les résultats finals du projet pilote Emeraude au Maroc. Pour commencer, elle souligne que, dans la région méditerranéenne, son pays se caractérise par une biodiversité très significative. L'identification des habitats et des espèces au Maroc s'est faite sur la base de deux études/rapports stratégiques et par une équipe scientifique composée de chercheurs et d'enseignants de diverses spécialités. 36 habitats, 23 espèces de plantes et 136 espèces animales ont été recensés en vertu des Résolutions 4(1996) et 6(1998) de la Convention de Berne, avec les données de répartition les concernant. Le choix des propositions de zones d'intérêt spécial pour la conservation s'est appuyé sur plusieurs critères : représentation écosystémique, position géographique, disponibilité des données et existence d'un statut juridique de conservation. Ce dernier a été jugé capital par les équipes scientifique et managériale du projet.

Mme Ivana d'Alessandro remercie Mme Mesbah de sa présentation ainsi que du travail impressionnant, très motivant, réalisé par l'équipe de projet au Maroc malgré l'ampleur très réduite dudit projet. Elle souligne que le Maroc est la première partie contractante africaine à finaliser un projet pilote Emeraude et lance un appel invitant l'ensemble des parties à la Convention de Berne à contribuer financièrement aux prochaines phases de constitution du Réseau Emeraude dans ce pays. En réaction à cette présentation, Mme Marie-Christine Grillo-Compulsione d'ACCOBAMS salue les réalisations du Maroc dans le cadre de ce projet pilote tout en insistant sur l'importance d'inclure les zones maritimes dans les futurs travaux sur les zones protégées, ainsi que de recourir à d'autres outils coopératifs et juridiques pour la préservation de la biodiversité marine.

#### **4.3. Rapports et communications des délégations nationales sur les développements du Réseau Emeraude**

Le délégué de la Suisse, M. Olivier Biber, signale que son pays a déjà soumis une liste de 37 propositions de sites Emeraude au Secrétariat de la Convention de Berne. Toutefois, il émet des doutes quant à la procédure suggérée de solliciter l'assistance de l'AEE pour l'évaluation des propositions de sites Emeraude. En fait, selon lui, ce ne sont pas les parties contractantes qui devraient demander l'aide de l'AEE, mais le Secrétariat au nom de ses Etats membres. Il souligne aussi qu'il est essentiel que la Convention de Berne envoie un signal fort aux cantons suisses sous la forme d'une réponse aux 37 sites proposés, en guise de reconnaissance de leurs efforts. Les cantons sont compétents pour la préservation de la nature et il conviendrait de reconnaître le

travail qu'ils ont accompli à ce jour, d'une façon ou d'une autre, même si les 37 sites ne représentent qu'un tiers des sites possibles en Suisse.

Mme Dominique Richard, du Centre thématique européen sur la diversité biologique (CTE/DB), explique que l'Agence européenne de l'environnement (AEE) apprécierait de recevoir des lettres officielles de demande d'assistance directement de la part des pays relevant de son mandat : cela témoignerait de leur engagement envers son action. Toutefois, dans le cas particulier de la Suisse, il serait acceptable de recevoir une demande émanant directement du Conseil de l'Europe.

Le Groupe décide d'inclure dans le projet de programme d'activités pour 2011 un atelier national réunissant les experts suisses pour le Réseau Emeraude, l'AEE et le Conseil de l'Europe, afin de procéder à l'évaluation technique des données fournies (avant l'évaluation scientifique) et de s'assurer le soutien politique et l'engagement des cantons envers le processus Emeraude. De plus, le Conseil de l'Europe se mettra en contact avec le CTE/DB, ainsi que les points de contact nationaux de l'AEE en Suisse, pour leur demander de réfléchir à la possibilité de procéder dès 2011 à l'évaluation scientifique des sites proposés, même si ceux-ci ne représentent encore que 80 % des sites Emeraude possibles dans le pays.

La déléguée de la Serbie, Mme Snezana Prokic, présente une brochure récemment publiée sur le Réseau Emeraude et ses réalisations en Serbie. Elle indique par ailleurs que son pays a lancé un nouveau projet dans le cadre de Natura 2000, financé par le programme IPA. Elle souligne que les activités conduites dans le cadre de ce projet s'appuient sur le travail du Réseau Emeraude.

Le délégué de la Fédération de Russie, le Dr Nikolay Sobolev, explique que, depuis 2009, le programme conjoint UE/CoE sur la mise en œuvre du Réseau Emeraude a permis l'identification de plus de 300 sites Emeraude potentiels. En ce qui concerne la Fédération de Russie, l'objectif est l'identification d'au moins 50 % de sites Emeraude potentiels dans la Russie européenne ; ces sites formeront les zones « noyaux » du REP. Concernant le développement de plans d'aménagement territorial pour l'ensemble des régions administratives, le choix s'est porté sur un aménagement territorial à long terme basé sur la biodiversité et une approche paysagère.

Le délégué de la Norvège, M. Tore Opdahl, informe le Groupe d'experts que, ces deux dernières années, un consultant a été engagé par la Direction norvégienne de la gestion de l'environnement pour évaluer à l'échelon national un sous-ensemble de zones protégées candidates au Réseau Emeraude. Sur ces 197 zones, dont les 11 sites du projet pilote, le consultant a conclu que 93 devraient être proposées au titre de zones d'intérêt spécial pour la conservation (ZISC). Celles-ci couvrent plus de 7 % du territoire national. M. Opdahl souligne que son pays partage la préoccupation exprimée par le délégué de la Suisse et est favorable à une avancée rapide concernant l'évaluation des sites déjà proposés, principalement pour des raisons politiques. En 2009, le Centre norvégien de la biodiversité a lancé un nouveau système pour la classification des habitats et des écosystèmes qui aidera à surmonter les difficultés rencontrées concernant la « traduction des habitats ». Il a été décidé qu'un séminaire préparatoire, sur le modèle du séminaire planifié en Suisse, sera organisé en Norvège en 2011.

Le Dr Angela Lozan de Moldova annonce au Groupe que, dans le cadre du projet conjoint UE/CoE, une première série de données a été fournie en 2009. Les cartes au format SIG ont été produites pour 4 habitats et sont en préparation pour 10 espèces sélectionnées. La cartographie biogéographique a été réalisée pour 75 espèces et 12 habitats. L'intention est de réaliser l'objectif fixé pour 2010 et de soumettre 60 % des données comme prévu. Les zones proposées pour le Réseau Emeraude couvrent 11,23 % du territoire de la République de Moldova.

La déléguée de l'Arménie, Mme Hasmik Galachyan, tient le Groupe informé des progrès réalisés depuis le lancement du programme conjoint UE/CoE dans son pays. La cartographie de 7 écosystèmes, de même que la base de données et les cartes au format SIG, ont été réalisées. Les bases de données et les cartes au format SIG relatives à 15 espèces animales, 3 plantes, 43 espèces d'oiseaux et 7 écosystèmes ont été constituées. L'équipe nationale se prépare pour la fourniture des données en 2010 conformément au calendrier.

Le Dr Leonid Protsenko d'Ukraine présente les avancées de son pays et souligne que, selon l'équipe nationale, la meilleure façon de sélectionner les sites Emerald à proposer est de les choisir parmi les sites qui sont protégés à l'échelon national. L'équipe estime que c'est le meilleur moyen d'assurer la protection à long terme des espèces et des habitats, de même que leur bonne gestion. Pour autant, il note la nécessité de travailler sur d'autres sites ne bénéficiant d'aucune protection particulière, comme les zones humides. Le pays affiche la volonté de faire participer les jeunes générations à la démarche de protection de l'environnement en général. L'association des enseignants en biologie est ainsi très impliquée dans l'actuel projet CoE/UE, dans l'objectif notamment de s'associer à la révision de la base de données.

## **5. Etat d'avancement de la mise en œuvre du Réseau Emerald : amorcer la phase II**

### **5.1. Troisième réunion de coordination technique entre le Conseil de l'Europe et l'Agence européenne de l'environnement**

Le Secrétariat communique au Groupe d'experts les résultats de la réunion de coordination tenue entre le Conseil de l'Europe et l'Agence européenne de l'environnement (18 mars 2010). La réunion était consacrée à l'élaboration d'un programme de travail, y compris des dates butoirs, concernant la mise en œuvre du Mémoire d'accord entre les deux organisations. Concernant l'évaluation des sites Emerald proposés, les pays ont été répartis en trois groupes selon leur état d'avancement dans le processus :

- Islande, Norvège et Suisse : l'évaluation peut être effectuée par l'AEE à la demande des gouvernements nationaux. La Norvège en a déjà fait la demande et le Conseil de l'Europe fera cette démarche au nom de la Suisse.
- Albanie, Bosnie et Herzégovine, Croatie, Monténégro, Serbie et « l'ex-République yougoslave de Macédoine » (données du projet CARDS) : le Conseil de l'Europe et l'AEE organiseront ensemble deux séminaires biogéographiques. Le premier doit se tenir les 23-24 novembre 2010 à Strasbourg ; le second aura lieu en 2011.
- Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldova, Fédération de Russie et Ukraine (programme conjoint Emerald IEVP Est) : la question de l'évaluation des sites soumis par ces pays sera examinée ultérieurement.

Mme Dominique Richard indique que, depuis 2007, l'AEE travaille avec les pays voisins de l'UE sur des questions comme les déchets et le changement climatique. Toutefois, dans un avenir proche, la biodiversité pourrait être une priorité pour l'AEE dans la région concernée par la PEV. Concernant le premier séminaire biogéographique planifié les 23 et 24 novembre, Mme Richard souligne que le financement de l'AEE pour ce séminaire est toujours attendu et qu'il serait

important de fixer des dates de rechange en cas de versement tardif. Elle rappelle une nouvelle fois qu'il s'agira d'un séminaire biogéographique préparatoire axé sur les six pays des Balkans qui ont précédemment participé à un projet CARDS sur la mise en place du Réseau Emeraude dans leur pays respectif. L'objectif en sera d'évaluer les propositions de sites Emeraude.

Le délégué d'Islande, M. Ottosson, explique que son pays est aujourd'hui candidat à l'adhésion à l'Union européenne. La décision d'approcher ou pas l'AEE dès à présent concernant les propositions de sites Emeraude en Islande dépendra des développements concernant son adhésion à l'UE.

Le délégué de la France remercie les efforts déployés par le Secrétariat pour induire des synergies avec l'AEE et propose l'aide de son équipe à la mise en place du Réseau Emeraude, au suivi du processus de constitution en Europe du Sud-Est et à la coopération avec l'AEE.

## **5.2. Procédure d'évaluation et validation des zones d'intérêt spécial pour la conservation du Réseau Emeraude**

### ***Documents pour information***

*T-PVS Emerald (2007) 03F – Projet de critères d'évaluation des Listes nationales de propositions de Zones d'intérêt spécial pour la conservation (ZISC)*

*T-PVS Emerald (2005) 9F – Principes généraux pour une procédure d'analyse et de validation des sites Emeraude proposés par les Etats*

M. Marc Roekaerts présente brièvement les deux documents susmentionnés, qui contiennent des propositions du Secrétariat jamais adoptées par le Comité permanent. Or, ces deux documents sont essentiels à la progression de la mise en place du Réseau Emeraude. Ils décrivent en effet pour l'un les critères de l'évaluation scientifique des données et, pour l'autre, la procédure à suivre concernant la soumission des propositions de sites Emeraude au Comité permanent. Néanmoins, ces deux documents sont obsolètes et exigent d'être actualisés. Tenant compte de la Convention de Berne et de l'urgence d'accélérer le processus de constitution, le Groupe prend les décisions ci-après :

- Une version quelque peu modifiée des deux documents sera transmise par courrier électronique pour commentaires des membres du Groupe, le lundi 20/09. Les membres auront trois semaines pour faire parvenir leurs commentaires, le **délaï de réception étant fixé au 10 octobre 2010**.
- Le projet de révision sera préparé par M. Roekaerts avec le concours de l'AEE, et soumis au Comité permanent de la Convention de Berne pour analyse et adoption éventuelle.
- Le projet d'ordre du jour du Comité permanent de la Convention de Berne sera modifié de sorte à permettre la tenue d'un débat sur les projets de critères pour l'évaluation des sites Emeraude durant la première journée de la réunion.
- Le Groupe demande que le Comité permanent accuse officiellement réception des sites candidats au réseau Emeraude en instaurant le statut de « sites candidats officiels » préalablement à l'évaluation scientifique.

## **5.3. Harmonisation du Réseau Emeraude et Natura 2000 : intégration du système EUNIS**

M. Marc Roekaerts fait part aux participants des trois principales difficultés qui se posent relativement à l'harmonisation du Réseau Emeraude et Natura 2000 : le format de la fiche de données standard sur les sites, l'inclusion des régions maritimes et le système de classification

utilisé par le Réseau Emerald. Il présente également une analyse SWOT du système de classification de la Résolution 4(1996). M. Otars Opermanis du CTE/DB prend également la parole pour expliquer que la multiplication des documents d'information tend à entraver la décision en faveur de critères uniques pour l'évaluation des sites Emerald proposés.

Mme Dominique Richard indique la nature précise des enjeux en expliquant que le système de classification EUNIS est également utilisé dans le cadre de Natura 2000 et que l'AEE est disposée à prendre en compte les données soumises par le biais du Réseau Emerald dans le processus de révision de l'EUNIS. L'Annexe 1 de la Directive Habitats est une sélection d'habitats ciblés par Natura 2000. L'EUNIS est donc utilisé parce que c'est le seul système à autoriser des actualisations en ce qu'il peut inclure tout nouvel habitat à un niveau de protection supérieur et fournit une terminologie commune sur les habitats à l'échelle du continent européen.

M. Jan Plesnik de la République tchèque souligne également que l'EUNIS est la seule base de données permanente disponible et suggère que le Groupe demande au Comité permanent de soutenir officiellement l'AEE dans son travail d'actualisation de l'EUNIS, ainsi que de veiller à ce que le CTE/DB s'engage à mettre à jour le système EUNIS à la lumière des avancées dans le Réseau Emerald.

Après une discussion approfondie entre les membres du Groupe d'experts, il a été décidé ce qui suit :

- Procéder à la traduction des unités existantes de la Résolution 4(1996) (qui utilisait jusqu'à présent le système de classification des habitats paléarctiques) vers la classification des habitats EUNIS. Cela permettrait d'actualiser la Résolution 4(1996) le cas échéant à l'avenir en comptant sur un organisme officiellement établi pour intégrer les nouveaux types d'habitats dans la classification des habitats.
- Envoyer par courrier électronique la version de la Résolution 4(1996) utilisant la classification des habitats EUNIS aux membres du Groupe, qui auront trois semaines pour soumettre leurs commentaires, le **déla i de réception étant fixé au 10/10/2010**.
- Demander au Comité permanent de donner son aval à la version révisée de la Résolution 4(1996).
- Le Secrétariat se tournera vers l'AEE afin d'assurer que le travail conduit pour actualiser le système EUNIS prend en compte les divers projets Emerald menés par le Conseil de l'Europe.

#### **5.4. Mise à jour du calendrier des « phases Emerald »**

##### ***Document pour adoption***

*T-PVS/PA (2010) 8E – Projet de calendrier 2011-2020 de la mise en œuvre du Réseau Emerald de zones d'intérêt spécial pour la conservation (anglais seulement)*

M. Marc Roekaerts présente le projet de calendrier 2011-2020 de la mise en œuvre du Réseau Emerald de zones d'intérêt spécial pour la conservation. M. Roekaerts insiste sur l'utilisation appropriée des trois phases du processus de constitution du Réseau Emerald et explique que le programme de travail prévu jusqu'en 2020 s'appuie sur une définition claire de ces trois phases. Plusieurs délégations demandent que soit introduite une plus grande flexibilité entre ces phases et qu'un coup d'accélérateur soit donné au processus, essentiellement pour des raisons politiques. Le Groupe d'experts décide que le document sera distribué aux membres pour commentaires, le délai de réception de leurs commentaires étant fixé au 10/10/2010.

#### **5.5. Projet de fiche d'information pour les propositions d'espèces et d'habitats**

### ***Document pour information***

*T-PVS/PA (2010) 02F – Projet de fiche d'information sur les espèces ou les habitats*

Le Groupe d'experts décide d'accorder trois semaines aux membres du Groupe pour soumettre leurs commentaires et suggestions en vue d'actualiser le projet de fiche d'information. **Le délai de réception des commentaires est fixé au 10/10/2010.**

### **5.6. Le « baromètre Emeraude », la nouvelle carte des régions biogéographiques et l'état d'avancement de la mise à jour du manuel d'interprétation de la Résolution 4**

Après une discussion sur l'état d'avancement des documents et outils susmentionnés, le Groupe d'experts convient de développer le baromètre Emeraude conformément aux critères utilisés pour le baromètre Natura 2000. Les travaux relatifs au baromètre Emeraude seront conduits ultérieurement et à nouveau présentés au Groupe d'experts en 2011.

Concernant la carte des régions biogéographiques, M. Roekaerts continuera de travailler sur le document et l'enverra aux membres du Groupe pour commentaires et suggestions, avant de le soumettre pour adoption éventuelle au Comité permanent de la Convention de Berne.

A propos du manuel d'interprétation de la Résolution 4, le Secrétariat du Conseil de l'Europe indique au Groupe que le document est pour l'instant présenté aux seules fins d'information. L'essentiel du travail sur ce manuel s'effectue actuellement dans le cadre du programme conjoint sur la constitution du Réseau Emeraude dans les sept pays IEVP. Le délai de réception des commentaires est fixé au 30 novembre 2010.

## **6. Réseaux écologiques et zones protégées dans d'autres fora**

### **6.1. Informations sur les réunions et initiatives récentes au niveau européen susceptibles d'intéresser le Groupe**

Le Secrétariat expose brièvement les résultats de la conférence organisée sous la présidence espagnole de l'Union européenne et intitulée « Vision et objectif de biodiversité au-delà de 2010 : le rôle des espaces protégés et des réseaux écologiques en Europe ». La Conférence a adopté les priorités de « Cibles » pour stopper la perte de la biodiversité en Europe ; celles-ci concernent notamment les services liés aux écosystèmes, l'intégration de la biodiversité dans l'agriculture et la pêche, et l'environnement marin. Une deuxième conférence, organisée sous les auspices de la présidence belge de l'UE en septembre 2010, a permis d'examiner les questions de protection des oiseaux, l'évaluation des services liés aux écosystèmes, ainsi que la façon d'atteindre les nouveaux objectifs pour 2020. Durant ces deux rencontres, le Secrétariat a insisté sur l'importance de relayer le message au sujet des priorités de l'UE dans ce domaine au sommet de Nagoya, où seront fixés les objectifs généraux pour 2020 en matière de biodiversité. En ces temps de crise économique, la biodiversité devrait être appréhendée comme une porte de sortie de la crise et la garantie de la durabilité.

M. Boris Erg de l'IUCN présente les conclusions du Sommet de Grenade consacré notamment au changement climatique et aux zones protégées (18-19 novembre 2009). Un des aboutissements majeurs en est l'adoption de PACT 2020 (Protected Areas and Climate Turnaround), programme de suivi quinquennal dans les domaines de la recherche, la politique et la pratique dans l'objectif d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter. M.

Erg explique l'importance des zones protégées et leur extension, autrement dit des Réseaux écologiques. Il souligne de plus qu'il est essentiel de continuer à faire campagne pour la biodiversité, dans la mesure où l'on trouve encore des zones et des espèces cruciales qui ne sont pas protégées.

Mme Edith Wenger, du Bureau européen de l'environnement, présente la Journée européenne de la biodiversité qui a été organisée à Strasbourg le 28 avril 2010. Elle souligne qu'il s'agissait d'une initiative de la Conférence des OING, en coopération avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et le Secrétariat de la Convention de Berne. La manifestation a débouché sur la Déclaration « Agir ensemble pour la biodiversité ». En signant ce document, les trois organes se sont engagés à poursuivre leur action au niveau paneuropéen pour améliorer la biodiversité, protéger les zones naturelles et lutter contre le changement climatique. Ils ont notamment invité les gouvernements à reconnaître que le droit à un environnement sain fait partie intégrante des droits de l'homme. A propos des résultats de la Journée européenne de la biodiversité, M. Jan Plesník propose que le Groupe d'experts demande au Comité permanent de la Convention de Berne de prendre acte de la Déclaration « Agir ensemble pour la biodiversité » et de saluer le travail effectué par les différents organes du Conseil de l'Europe dans les domaines de la biodiversité, des zones protégées et du changement climatique.

Le Secrétariat présente les travaux de deux autres Groupes d'experts de la Convention de Berne. Le groupe Biodiversité et changement climatique a été créé quatre ans avant la signature de la Convention de Berne. Depuis, les travaux du Groupe et ses approches novatrices ont été adoptés par divers autres organes. L'année dernière, le Groupe a produit un rapport sur les zones protégées et le changement climatique ; ce rapport est aujourd'hui publié. Trois autres rapports sont en cours d'élaboration : sur le changement climatique et les montagnes, sur les îles et le changement climatique et sur les feux de forêt. Diverses autres discussions se tiennent aussi dans le cadre de la Convention de Berne : que faire des espèces sans habitat, des systèmes de migration, des espèces exotiques envahissantes, etc. Plutôt que de travailler chacun de leur côté, les Groupes d'experts de la Convention de Berne devraient s'informer régulièrement et éventuellement participer à leur travail respectif.

## **7. Mettre en œuvre le réseau écologique paneuropéen : les instruments juridiques, les bonnes pratiques et les défis pour le futur**

### **7.1. Travaux par d'autres Conventions internationales**

M. Ahmed Djoghlaoui, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, s'adresse aux membres du Groupe d'experts par le biais d'une déclaration. Plusieurs conventions internationales susceptibles d'intéresser le Groupe sont présentées. Tobias Salathé fait part au Groupe des récents développements intervenus dans le cadre de la Convention de Ramsar. M. Abederrahmen Gannoun, Directeur du CAR/ASP établi sous les auspices de la Convention de Barcelone, expose les principales caractéristiques de la Convention ainsi que son Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée. M. Yann Kohler du Secrétariat permanent de la Convention alpine prend la parole pour présenter la Plateforme des réseaux écologiques établie dans le cadre de la Convention alpine. M. Giacomo Luciani, représentant le Secrétariat intérimaire de la Convention des Carpates, intervient brièvement sur la Convention et la création du groupe de travail sur la diversité biologique.

## **7.2. Améliorer la cohérence et la connectivité**

M. Marco Cipriani, de la DG Environnement de la Commission européenne, présente l'état d'avancement de Natura 2000. Natura 2000 est le plus vaste réseau coordonné de zones de protection dans le monde, puisqu'il couvre 17 % de l'ensemble du territoire européen. M. Cipriani expose dans le détail le mécanisme de sélection des sites Natura 2000 et quelques-unes de leurs caractéristiques principales. Il fournit en outre des informations sur la première évaluation à l'échelle de l'UE de l'état de la biodiversité et rappelle que l'objectif ultime de Natura 2000 est de garantir que les espèces et les habitats atteignent un « état de conservation favorable ». Parmi les constats essentiels de cette évaluation, il apparaît que seulement 17 % des espèces/habitats ont été jugés dans un état de conservation favorable – ce qui n'est pas le cas de 50 % des espèces et jusqu'à 80 % des habitats. Par ailleurs, l'état de conservation le plus médiocre est observé parmi les habitats associés à l'agriculture. Pour conclure, M. Marco Cipriani apporte aux membres des informations sur les outils et les procédures de gestion de Natura 2000 et sur le travail restant à faire pour assurer une gestion efficace.

Mme Dominique Richard, du Centre thématique européen sur la diversité biologique, prend la parole afin de fournir aux membres du Groupe des renseignements sur les outils SEIS et BISE conçus pour faciliter le reporting et accéder à l'information sur les réseaux écologiques et leurs activités. Mme Richard précise que l'idée qui sous-tend le système de partage de l'information sur l'environnement (SEIS) est la nécessité de réduire le fardeau que constituent pour les pays les différents systèmes de reporting et de mettre à profit les possibilités sous-exploitées qu'offrent les nouvelles technologies. Le SEIS vise donc à renforcer la souplesse et à simplifier la diffusion de données. Mme Richard souligne que les prochaines priorités de l'AEE consistent notamment à étendre l'utilisation du SEIS aux pays IEVP et méditerranéens. Concernant le BISE (système d'information européen sur la biodiversité), Mme Richard commence par faire état des raisons de sa création, à savoir la nécessité de disposer de données solides sur l'état et les menaces de la biodiversité pour parvenir à appliquer, suivre et améliorer les politiques de défense de la biodiversité en Europe. Le contenu et les services du BISE seront développés avec le concours d'utilisateurs clés et de fournisseurs d'information, de manière à répondre aux besoins en information liés à la vision et aux objectifs de l'UE en matière de biodiversité au-delà de 2010. Cinq points d'entrée ont été créés : la politique, les thèmes, les données, la recherche, et les pays et les réseaux. Elle illustre sa présentation sur l'aspect et l'utilisation du BISE au moyen de supports visuels et invite les participants à visiter le portail BISE pour s'informer plus amplement.

M. Boris Erg, de l'IUCN Europe du Sud-est, souligne les bénéfices de la protection et des zones protégées transfrontalières. Il donne par ailleurs la définition des couloirs de migration transfrontaliers et présente plusieurs études de cas en guise d'illustration : l'initiative européenne de ceinture verte (European Green Belt initiative), l'initiative d'arc dinarique (Dinaric Arc Initiative) et le réseau écologique pour la rivière Sava (Ecological Network for the Sava River). Le Dr Lawrence Jones-Walters du CECN prend également la parole pour exposer dans le détail les priorités futures des Réseaux écologiques, ainsi que les différences et les similitudes entre les infrastructures vertes et les réseaux écologiques. M. Jan Plesník fait part au Groupe des récentes initiatives lancées par l'ENCA (Réseau européen des Agences de la conservation de la nature). M. Plesník souligne que l'ENCA est convaincu que les zones protégées sont des pôles pour le maintien d'une nature en bonne santé, mais qu'il convient toutefois de les gérer au moyen d'une approche « multi-usages ».

## **8. Etat d'avancement du REP : suivi national et sous-régional**

Les délégués de la Croatie (Mme Ramona Topic), de Moldova (Dr Angela Lozan), de Serbie (Mlle Snezana Prokic) et d'Ukraine (M. Leonid Protsenko) présentent les derniers développements intervenus dans leur pays respectif concernant l'établissement du Réseau écologique paneuropéen.

## **9. Coopération transfrontalière pour la mise en œuvre du REP**

M. Atef Ouerghi, chef du projet CAR/ASP établi dans le cadre de la Convention de Barcelone, à Tunis, explique le programme de travail pour les zones de protection côtières et marines dans la région méditerranéenne. M. Alexandre Mignotte de la CIPRA FRANCE prend la parole au sujet de la création des corridors écologiques dans les Alpes. C'est dans le cadre de la mise en œuvre du projet ECONNECT (Ecological networks for more biodiversity in the Alps) que la CIPRA FRANCE œuvre à l'identification des obstacles juridiques, des barrières et des opportunités relativement au développement de la connectivité écologique à l'échelle transalpine. M. Leonid Protsenko, d'Interecencentre en Ukraine, fait part aux participants des faits nouveaux concernant les corridors écologiques dans les Carpates. Il fait état de la création en cours de deux corridors écologiques transfrontaliers (Ukraine, Pologne, Roumaine) dans le cadre du projet visant à développer la connectivité écologique transfrontalière dans les Carpates ukrainiennes (2008-2010). M. Jacques Stein de la DGARNE, Belgique, invite les membres du Groupe à visualiser ses diapositives dès lors qu'elles seront publiées sur la page web du Conseil de l'Europe / du Réseau Emerald. Le manque de temps empêche M. Stein de présenter dans le détail le projet PBEPT (Plan de base écologique et paysager transfrontalier).

## **10. Travaux futurs du Groupe d'experts**

### ***Document pour adoption***

*T-PVS/PA (2010) 3F – Projet de programme d'activités et de budget 2011*

Mme Ivana d'Alessandro prend la parole pour présenter le programme de travail et les amendements apportés conformément aux décisions prises le premier jour de la réunion du Groupe d'experts. En particulier, deux activités ont été ajoutées au programme de travail, soit deux séminaire techniques pour la création du Réseau Emerald en Suisse et en Norvège.

Faute de temps, les membres du Groupe ne peuvent tenir une discussion sur les développements concernant le REP et son avenir, ni sur les présentations entendues durant les deux journées. Mme Ivana d'Alessandro regrette également le retard pris dans l'ordre du jour à cause des longues présentations du deuxième jour. Elle informe le Groupe que la réunion en 2011 sera organisée en conséquence et que plus de temps sera réservé aux débats et à la réflexion stratégique au sujet du REP, sa constitution ainsi que les synergies existantes et possibles avec le Réseau Emerald.

## **11. Divers**

Aucune autre question n'est soulevée.

## **12. Clôture de la réunion**

Le Vice-Président remercie les participants pour leur active participation, le Secrétariat pour la bonne organisation de la réunion et les interprètes pour leur excellent travail. Il exprime aussi sa satisfaction concernant cette réunion fructueuse et souhaite aux membres du Groupe un bon retour chez eux.

**Annexe 1**

**LIST OF PARTICIPANTS 2010 / LISTE DES PARTICIPANTS 2010**

**Group of Experts on Protected Areas and Ecological Networks  
Groupe d'experts zones protégées et réseaux écologiques**

**Strasbourg, 14-15 September 2010  
Room 8/salle 8**

**Albania / Albanie**

Ms Elvana RAMAJ

Senior Expert, Ministry of Environment, Forests and Water Administration, Nature Protection Directorate,

Rruga e. Durrës, No 27

TIRANA, Albania

Tel: +355 4 270 624

E-mail: eramaj@moe.gov.al

Web: www.moe.gov.al

**Armenia / Arménie**

Dr Hasmik GHALACHYAN

Head of Plant Resources Management Division, Ministry of Nature Protection of the Republic of Armenia, Government Building 3, Republic Square,

375010 YEREVAN, Armenia

Tel: +37410 580 711

E-mail: hasmikghalachyan@yahoo.com

**Azerbaijan / Azerbaïjan**

Mr Faig SADIGOV, Manager, Ministry of Ecology and natural Resources

Istiglaliyyat 31,

AZ-1001, BAKU

Tel: +994 12 492 6023

E-mail: faig\_sadigov@yahoo.com

(apologies/excusé)

**Belgium/Belgique**

Mr Jacques STEIN (Vice-chair of the Group of experts)

Département de l'Etude du Milieu naturel et agricole,

Avenue Maréchal Juin, 23

B-5030 GEMBLOUX

Tel: +32 477 266046

E-mail: jacques.stein@spw.wallonie.be

**Bosnia-Herzegovina/Bosnie-Herzegovine (absent)**

Ms Radmila BJELIC

Counsellor

Ministry of Foreign Affairs

71000 Sarajevo, Musala 2

E-mail: radmila.bjelic@mvp.gov.ba

**Croatia / Croatie**

Ms Ramona TOPIC, Head of the Section for Ecological Network,  
State Institute for Nature Protection  
Department for Evaluation of Admissibility of Intervention to Nature  
Trg Mazuranica 5, HR-10000 ZAGREB,  
Tel/Fax: +385 (0)1 5502 929  
E-mail: ramona.topic@dzzp.hr

**Czech Republic / République tchèque**

Dr Jan PLESNIK,  
Advisor, Agency for Nature Conservation and Landscape Protection of the Czech Republic,  
Nuselska 39,  
140 000 PRAHA 4, Czech Republic.  
Tel: +420 241 082 114  
E-mail: jan\_plesnik@nature.cz

**Estonia/Estonie**

Ms Leelo KUKK  
Deputy Head of the Environmental Board  
Environmental Board  
Narva mnt 7a  
15172 Tallinn  
Tel: +372 6272192  
E-mail: leelo.kukk@keskkonnaamet.ee

Mr Mart KÜLVIK, PhD

Professor in Landscape Biodiversity and Heritage Management  
Department of Landscape Management and Nature Conservation  
Institute of Agricultural and Environmental Sciences  
Estonian University of Life Sciences  
Kreutzwaldi 1, Tartu, 51014  
Tel: + 372 5218104  
E-mail: [mart.kylvik@emu.ee](mailto:mart.kylvik@emu.ee)

**France**

Mme Fanny LENDI RAMIREZ  
Chargé de mission biodiversité, Direction de l'Aménagement, du Logement et de la Nature,  
Ministère de l'Ecologie et du Développement durable,  
20 avenue de Ségur,  
75302 PARIS 07 SP, France.  
Tel: +33 (1) 42 19 19 48  
E-mail: [fanny.lendi-ramirez@developpement-durable.gouv.fr](mailto:fanny.lendi-ramirez@developpement-durable.gouv.fr)

**Georgia / Géorgie**

(apologies/excusé)

**Holy See / Saint-Siège**

(apologies/excusé)

**Iceland/Islande**

Mr Jon-Gunnar OTTOSSON  
Director, Icelandic Institute of Natural History,

Hlemmur 3,  
105 REYJKJAVIK, Iceland  
Tel: +354 590 0500  
E-mail: jgo@ni.is

**Latvia / Lettonie**

Ms Vija BUSA  
Head of Division, Ministry of Environment,  
Peldu street 25,  
1494 RIGA, Latvia  
Tel: +371 7026519  
E-mail: vija.busa@vidm.gov.lv  
Web: www.vidm.gov.lv

**Liechtenstein**

(apologies/excusé)

**Marocco/Maroc**

Ms Hayat MESBAH  
Chef de Service de la Conservation de la Flore et de la Faune Sauvages  
Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification  
3, rue Haroun Errachid, Agdal, Rabat  
Tel : 212 5 37 67 42 70  
E-mail: mesbah\_ef@yahoo.fr

**Moldova/Moldavie**

Ms Angela LOZAN  
Manager of the Biosafety Office, Ministry of Environment Protection and Natural Resources of  
Moldova  
Cosmonautilor Str 9, Bir 526  
CHISINAU, Moldova  
E-mail: angelalozan@yahoo.com

**Netherlands / Pays-Bas**

(apologies/excusé)

**Norway / Norvège**

Mr Tore OPDAHL  
Advisor, Norwegian Directorate for Nature Management,  
Tungasletta 2,  
7485 TRONDHEIM, Norway  
Tél: +47 73 58 08 14  
E-mail: tore.opdahl@dirnat.no

**Russian Federation / Fédération de Russie**

Ms Natalia VAVILOVA  
Deputy Head  
Division of cooperation on biodiversity and Protected areas, Department  
of Internation Cooperation  
Ministry of Environment Protection and Natural Resources of Russian Federation  
Tel: +7 495 254 56 61  
E-mail: vavilova@mnr.gov.ru

Dr Nikolay SOBOLEV  
Head of Programme, Biodiversity Conservation Center,  
Office 2, 41, Vavilova Str.,  
117312 MOSCOW,  
Russian Federation.  
Tel: +7 495 124 50 22  
E-mail: sobolev\_nikolas@mail.ru

**Serbia / Serbie**

Ms Snežana PROKIĆ  
Adviser, Ministry of Environmental Protection of the Republic of Serbia,  
Omladinskih brigade I, SIV III,  
11070 NOVI BEOGRAD, Serbia  
Tel: +381 11 3131 569  
E-mail: Snezana.Prokic@ekoplan.gov.rs

**Switzerland / Suisse**

M. Olivier BIBER  
Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication,  
Section Protection des espèces et des biotopes  
Worblentalstr. 68,  
CH-3063 ITTIGEN  
Tel: +41(0)31 323 06 63  
E-mail: olivier.biber@bafu.admin.ch

**Ukraine**

Mr Leonid PROTSENKO, Director  
InterEcoCentre, Kyiv, Tereshchenkivska str. 2  
01601, GSP 601  
Tel/fax: +38 044 235 73 74  
E-mail: interecocentre@gmail.com

Mr Grygorii PARCHUK  
Head of the Division for Long-term Development, Researches and Public Relations  
State Agency for Protected Areas  
Ministry of Environmental Protection of Ukraine  
35 Uryts'kogo Str.  
03035 c.Kyiv, Ukraine  
Tel: +380 44 206 21 92  
E-mail: parks@menr.gov.ua

**United Kingdom / Royaume Uni**

(apologies/excusé)

**Observers / Observateurs**

**Accobams**

Ms Marie-Christine GRILLO-COMPULSIONE  
Secrétaire exécutif  
2, terrasses de Fontvieille  
MC 98 000 Monaco  
Tel : +377 98 98 2078

E-mail: mcgrillo@accobams.net

**Alpine Convention**

Mr Yann KOHLER

Permanent Secretariat of the Alpine Convention

Coordinator of the Platform Ecological Network

256, rue de la République

FR-73000 Chambéry

E-mail: [yann.kohler@alparc.org](mailto:yann.kohler@alparc.org)

**BirdLife International**

Ms Eva INDERWILDI

Wiedingstrasse 78, Postfach

8036 Zurich

Switzerland

Tel: + 41 44 457 70 27

E-mail: [eva.inderwildi@birdlife.ch](mailto:eva.inderwildi@birdlife.ch)

**Carpathian Convention**

Mr Giacomo LUCIANI

EURAC expert team

Interim Secretariat

United Nations Environment Programme

UNEP Vienna – ISCC, Room E0479

Vienna International Centre

PO Box 500, 1400 Austria

Tel: + 431 26060-4545

E-mail: [Giacomo.LUCIANI@unvienna.org](mailto:Giacomo.LUCIANI@unvienna.org)

**CBD (Convention on Biological Diversity)**

Mr Sarat BABU GIDDA

World Trade Center

413 St-Jacques, Suite 800

Montreal, QC H2Y 1N9, Canada

Tel: 514 287-7002

E-mail: [sarat.gidda@cbd.int](mailto:sarat.gidda@cbd.int)

(apologies/excusé)

**CERPEA (Centre d'études et de recherches pour la protection de l'environnement en Alsace)**

Mr Gérard BAUMGART

Président

12 rue de Touraine

67100 Strasbourg

Tel: 03 88 39 42 74

E-mail: [gerard.baumgart@free.fr](mailto:gerard.baumgart@free.fr)

**CEE-WEB for Biodiversity (absent)**

Mr Alexei ANDREEV

Dimo, 17/4-22, Chisinau MD-2068

MOLDOVA

Tel: +373-22 498837

E-mail: andreev.biotica@gmail.com

**CIPRA France**

Mr Alexandre MIGNOTTE

Directeur

5 place Bir Hakeim

F - 38000 Grenoble

Tel/fax: +33 (0)4 76 42 87 06

E-mail: alexandre.mignotte@cipra.org

**ECNC - European Centre for Nature Conservation / Centre Européen pour la Conservation de la Nature**

Mr Lawrence JONES-WALTERS

Programme Manager – Nature and Society, ECNC – European Centre for Nature Conservation

Reitseplein 3,

5037 AA, TILBURG, The Netherlands

Tel: +31 13 5944 944

E-mail: JonesWalters@ecnc.org

**European Topic Centre on Biological Diversity**

Ms Dominique RICHARD

Directeur, Museum national d'Histoire naturelle,

PARIS 75019, France

Tel: 01 40 79 38 70

E-mail: drichard@mnhn.fr

Mr Otars OPERMANIS

Natura 2000 Senior Officer

MNHN, 57 rue Cuvier

75005 Paris

Tel: 33 1 40 79 38 70

E-mail : otars.opermanis@mnhn.fr

**European Commission**

Mr Marco CIPRIANI

Natura 2000 Unit - ENV B.3

Environment Directorate-General

**European Environmental Bureau**

Ms Edith WENGER

Representative to the Council of Europe

7 rue de Cronenbourg

67300 Schiltigheim

Tel: 03 88 62 13 72

E-mail: elwenger@free.fr

**France Nature Environnement**

Mr Maxime PAQUIN

Chargé de mission

8 rue Adèle Riton

67000 Strasbourg

Tel: 03 88 32 91 14

E-mail: nature@fne.asso.fr

**IUCN (International Union for Conservation of Nature)**

Mr Boris ERG

Director

IUCN Programme Office for South East Europe in Belgrade

E-mail: [Boris.Erg@iucn.org](mailto:Boris.Erg@iucn.org)

**Pro Natura - Friends of the Earth Switzerland**

Mr Friedrich WULF

International Coordinator

Dornacherstr. 192, PO Box

CH-4018 BASEL / Bale

Tel: ++41 61 317 92 42

Skype: friwul

E-mail: [friedrich.wulf@pronatura.ch](mailto:friedrich.wulf@pronatura.ch)

**RAC/SPA**

Mr Abderrahmen GANNOUN

Directeur

Boulevard du Leader Yasser Arafat B.P 337,

1080 TUNIS

Tel: + 216 71206851

E-mail: [gannoun.abderrahmen@rac-spa.org](mailto:gannoun.abderrahmen@rac-spa.org)

Mr Atef OUERGHI

Chargé de programme,

Boulevard du Leader Yasser Arafat B.P 337,

1080 TUNIS

Tel: 00216 20 66 49/485/851

E-mail: [atef.ouerghi@rac-spa.org](mailto:atef.ouerghi@rac-spa.org)

**Ramsar Convention Secretariat**

Mr Tobias SALATHE

28 Mauverney - CH-1196 Gland – Switzerland

Tel: +41-(0)22 999 01 73

E-mail: [salathe@ramsar.org](mailto:salathe@ramsar.org)

E-mail: [harald.egerer@unvienna.org](mailto:harald.egerer@unvienna.org)

**UNEP World Conservation Monitoring Centre (UNEP-WCMC)**

Mr Charles BESANÇON

Head of Protected Areas Programme

219 Huntingdon Drive, Cambridge, CB3 0DL

United Kingdom

Tel: +44 79 29 511921

E-mail: [charles.besancon@unep-wcmc.org](mailto:charles.besancon@unep-wcmc.org)

(apologies/excusé)

Mr Igor LYSENKO

Senior Conservation Analyst

219 Huntingdon Drive, Cambridge, CB3 0DL  
United Kingdom  
Tel: + 44 1223 814 631  
E-mail: igor.lysenko@unep-wcmc.org

**EXPERT**

Mr. Marc ROEKAERTS  
Ringlaan 57,  
3530, Belgium  
Tel: +32 11 60 42 34  
Fax: +32 11 60 24 59  
E-mail: marc@eureko.be

**INTERPRETERS / INTERPRÈTES**

Mr William VALK  
Ms Nadine KIEFFER  
Ms Josette YOESLE-BLANC

**SECRETARIAT / SecrÉTARIAT**

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE/ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU  
CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Aleksei LOTMAN  
Chair of the Committee on the Environment Agriculture and Local and Regional Affairs

**SECRETARIAT OF THE BERN CONVENTION / SECRETARIAT DE LA CONVENTION DE BERNE**  
Direction de la Culture et du Patrimoine culturel / Directorate of Culture and Cultural and Natural  
Heritage

Unité de la diversité biologique / Biological Diversity Unit  
67075 STRASBOURG Cedex, France Fax: +33 3 88 41 37 51

Mr Eladio FERNANDEZ-GALIANO  
Tel.:+ 33 (0)3 88 41 35 59 E-mail: [eladio.fernandez-galiano@coe.int](mailto:eladio.fernandez-galiano@coe.int)

Mrs Ivana D'ALESSANDRO  
Tel.:+33 (0)3 90 21 51 51 E-mail: [ivana.dalessandro@coe.int](mailto:ivana.dalessandro@coe.int)

Ms Iva OBREtenova  
Tel:+33(0)3 88 41 58 81 E-mail: [iva.obretenova@coe.int](mailto:iva.obretenova@coe.int)

Ms Marie-Laure LAMBOUR  
Tel.:+33 (0)3 88 41 35 64 E-mail: [marie-laure.lambour@coe.int](mailto:marie-laure.lambour@coe.int)

Ms Daria CHEREpanova  
Tel:+33 (0)3 88 41 43 34 E-mail: [daria.cherepanova@coe.int](mailto:daria.cherepanova@coe.int)

**Annexe 2****Ordre du jour***Mardi, 14 Septembre***09:30 – 10:10 Mot de bienvenue et ouverture**

- 1. Ouverture de la réunion par la Présidente (M. Jacques Stein)**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Introduction par le Secrétariat et décisions de la 29<sup>ième</sup> réunion du Comité permanent de la Convention de Berne – Protection des habitats naturels (Mme Ivana d'Alessandro)**

**10:00 – 11:30 Etat d'avancement de la mise en oeuvre du Réseau Emeraude: Phase I****4. Suivi de la Phase I en cours pour les projets suivants:**

- Etat des lieux du programme conjoint Conseil de l'Europe/Union européenne pour la mise en oeuvre du Réseau Emeraude dans le sud-Caucase et en Europe central et de l'est (Mme Ivana d'Alessandro; M. Marc Roekaerts, consultant)

**Pause café**

- Résultats du premier projet pilote pour la mise en oeuvre du Réseau Emeraude au Maroc (Mme Mesbah, Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Maroc)
- Brefs rapports et communications par les délégations nationales sur les développements du Réseau Emeraude

**11:30 – 12:45 Le Réseau Emeraude: amorcer la phase II****5. Etat d'avancement de la mise en oeuvre du Réseau émeraude : amorcer la phase II**

- Conclusions de la troisième réunion de coordination technique entre le Conseil de l'Europe et l'Agence européenne de l'environnement, Paris, 18 mars 2010 (Mme Ivana d'Alessandro, CoE – Mme Dominique Richard, EEA-ETC/BD))
- Procédure d'évaluation et validation des zones d'intérêt spécial pour la conservation du Réseau Emeraude : présentation des critères pour l'évaluation et la validation des sites proposés (M. Marc Roekaerts)
- Harmonisation du Réseau Emeraude et Natura 2000: intégration du système EUNIS (M. Marc Roekaerts)

**12:45      Pause déjeuner****14:15 – 17:00 Le Réseau Emeraude: amorcer la phase II (cont.)**

M. Marc Roekaerts:

- Le “baromètre Emeraude”
- Le projet de formulaire d’information pour les propositions d’espèces et habitats à intégrer dans les annexes et résolutions de la Convention de Berne
- La nouvelle carte des régions biogéographiques
- Propositions pour la mise à jour du calendrier des “Phases Emeraude”
- Etat d’avancement de la mise à jour du manuel d’interprétation de la résolution n°4 (1996) qui liste les habitats naturels menacés nécessitant des mesures de conservation spécifique.

#### **Discussion**

<b>17:00 – 17:15 Sensibilisation et visibilité</b>
----------------------------------------------------

- Présentation par le Secrétariat de la brochure Emeraude et de la fiche d’information

<b>17:15 – 17:30 Clôture de la première journée</b>
-----------------------------------------------------

<p><i>Une réservation pour le dîner sera effectuée dans un restaurant alsacien (20h00) pour permettre à ceux qui le souhaitent de se retrouver. De plus amples informations seront données durant la réunion.</i></p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><i>Merci de noter que ce n’est pas une invitation du Conseil de l’Europe.</i></p>
--------------------------------------------------------------------------------------

\*\*\*

*Mercredi, 15 Septembre*

**9:30 – 10:30 Réseaux Ecologiques et Zones Protégées dans d'autres fora**

**6. Information sur les réunions et initiatives récentes au niveau européen susceptibles d'intéresser le Groupe**

- Conclusions de la Conférence: «l'après-2010 vision et objectifs en matière de biodiversité : le rôle des aires protégées et des réseaux écologiques en Europe » (M. Eladio Fernández Galiano)
- Information sur la Conférence : “Sommet sur le changement climatique et les zones protégées” (M. Boris Erg, IUCN)
- Information sur la “Journée Européenne de la Biodiversité”, Strasbourg, 28 avril 2010 (Mme Edith Wenger, IONG Conference)
- Travaux d'autres Groupes d'experts de la Convention de Berne (M. Eladio Fernández Galiano):
  - Biodiversité et changement climatique
  - La diversité biologique des îles d'Europe

**10:30 – 12:30 Mettre en œuvre le réseau écologique paneuropéen: les instruments juridiques, les bonnes pratiques et les défis pour le futur**

**7. Travaux par d'autres Conventions internationales**

- Convention de la diversité biologique : Déclaration par le Secrétaire Exécutif de la Convention, M. Ahmed Djoghlaif (communiqué par le Secrétariat de la Convention de Berne)
- Convention de Ramsar (M. Tobias Salathé)

**Pause café**

- Convention de Barcelone (M. Abderrahmen Gannoun, RAC/SPA, Directeur)
- “Restaurer la Toile de la vie – les Réseaux écologiques pour plus de biodiversité dans les Alpes“ (M. Yann Kohler, Secrétariat permanent de la Convention Alpine)
- Convention des Carpates (M. Giacomo Luciani )

**8. Améliorer la cohérence et la connectivité**

- Natura 2000: de la désignation à une gestion efficace (M. Marco Cipriani)
- Accéder à l'information et au reporting sur les réseaux écologiques: le système de partage de l'information sur l'environnement (SEIS) (Mme Dominique Richard, EEA, ETC-BD)
- AEE (Mise à jour sur les activités des réseaux écologiques et le BISE) (Mme Dominique Richard, EEA, ETC-BD.)

### **Pause déjeuner**

#### **14:00 – 14:45 Améliorer la cohérence et la connectivité (cont.)**

- IUCN (M. Boris Erg, IUCN)
- Les priorités futures pour les Réseaux écologiques: défis et opportunités, ECNC (Dr. Lawrence Jones-Walters)
- Le Réseau européen des Agences de la Conservation de la nature (M. Jan Plesnik, ENCA représentant)

<b>14:45 – 16:45 Etat d'avancement du PEEN: Suivi national et sous-régional</b>
---------------------------------------------------------------------------------

#### **9. Rapports et communications par les délégations nationales en vue de la mise à jour des informations collectées en 2007**

#### **10. Coopération transfrontalière pour la mise en œuvre du PEEN**

- Conservation de la diversité biologique marine et côtière à travers le développement d'un Réseau de zones de protection côtière et marine méditerranéen, MedMPAnet RAC-SPA (M. Atef OUERGHI, RAC/SPA Chef de Projet)
- Le projet PBEPT (« Plan de Base Ecologique et Paysager Transfrontalier ») entre la région Wallone (Belgique) et le Luxembourg (M. Jacques Stein, DGARNE)

### **Pause café**

- Barrières juridiques et potentielles pour la mise en oeuvre des couloirs écologiques dans les Alpes (M. Alexandre Mignotte, Directeur, CIPRA FRANCE)
- Les couloirs écologiques dans les Carpates (Dr. Leonid Protsenko, Interecocentre, Ukraine)

### **Discussion**

<b>16:45 – 17:30 Prochaines étapes et travaux futurs</b>
----------------------------------------------------------

#### **11. Travaux futurs du Groupe d'experts**

#### **12. Divers**

#### **13. Clôture**